

AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°02/STUDIO TAMANI/2026

La Fondation Hirondelle est une organisation Suisse, à but non lucratif qui assure aux populations confrontées à des crises un accès à des informations fiables, locales et indépendantes. Depuis plus de 30 ans (1995), elle soutient les médias et les journalistes locaux dans des contextes fragiles. Le Studio Tamani a été créé par la Fondation Hirondelle, en partenariat avec l'URTEL (Union des radios et télévisions libres du Mali). La Fondation Hirondelle est une organisation suisse à but non lucratif qui fournit de l'information aux populations confrontées à des crises. Elle est enregistrée au Mali comme ONG internationale par arrêté N° 2019-0835/MATD-SG du 01 Avril 2019. Studio Tamani est un programme radiophonique quotidien d'information sur le Mali, qui propose chaque jour depuis août 2013 des journaux en 5 langues (français, bambara, peulh, tamasheq, sonrhai)

A cet effet, il lance par le présent de manifestation d'intérêt aux fournisseurs et prestataires de services régulièrement inscrits au registre du commerce et en règle vis-à-vis des administrations fiscales et parafiscales.

Les personnes physiques ou morales intéressées pourront envoyer leurs dossiers pour les spécialités ci-dessous citée.

N°	Spécialités
1.	Agence de communication
2.	Agence de voyages et billetterie
3.	Cabinet d'avocats (Services de conseil et d'assistance juridique)
4.	Cabinet d'expertise comptable/fiscal/audit
5.	Communication téléphonique/mobile/internet/radio
6.	Compagnies d'assurances
7.	Location de véhicule
8.	Confection de pagne wax, fancy, percal, cotonnade etc...
9.	Entretien, nettoyage et pulvérisation des bureaux
10.	Fournitures, matériels, équipements et mobiliers de bureau
11.	Garages d'entretien et de réparation de véhicules
12.	Gestion, suivi et évaluation de projets
13.	Hôtel pour hébergement/services de restauration pour les séminaires et atelier services traiteurs/location de salle
14.	Imprimerie, calligraphie, infographie sérigraphie et décoration et supports promotionnels et de communication (agendas, calendriers, ...)
15.	Maintenance de copieurs, de matériels informatique et de bureau

Handwritten signature

N°	Spécialités
16.	Matériels audiovisuels (Fourniture, location, entretien et réparation)
17.	Matériels et équipements téléphoniques
18.	Pneus et batteries pour véhicules
19.	Presse/Diffusion, publication d'avis et d'annonces
20.	Produits d'entretien et de nettoyage
21.	Services de transit
22.	Station-service
23.	Transport de courrier
24.	Travaux de plomberie
25.	Vente, entretien et maintenance, recharge d'extincteurs
26.	Chauffeur prestataire et journalier
27.	Agent d'entretien/ Technicien de surface

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être soumis individuellement selon la spécialité et la qualification du fournisseur, entrepreneur et prestataire spécialisée. Par ailleurs aucun dossier ne sera recevable sans mention de la spécialité pour laquelle le candidat soumet sa manifestation d'intérêt.

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet comprenant :

1. Une lettre de demande de partenariat adressée à la Représentante Pays, précisant les spécialités pour la (les) spécialité(S) pour laquelle (lesquelles) le candidat soumet sa manifestation d'intérêt ;
2. La copie certifiée conforme de l'agrément, ou de la carte professionnelle (si requis) ;
3. La photocopie certifiée conforme du registre du commerce (RCCM) ;
4. La photocopie certifiée conforme du numéro d'identification fiscal (NIF) ;
5. Les prénoms et nom d'une personne de contact ;
6. L'adresse géographique complète permettant une remise rapide des lettres de consultation ;
7. Une adresse électronique (e-mail) pour d'éventuelles consultations électroniques
8. Un ou plusieurs numéros de téléphone ;
9. Les références techniques récentes (liste de clients, attestations de bonne exécution, marchés et/ou contrats) et tout autre document récent prouvant l'expérience du candidat dans les spécialités pour lesquels il soumet un dossier. Les informations des points 2 à 8 peuvent être consignées dans le tableau ci-dessous. Il est à noter que la fourniture de ce tableau ne dispense pas de la fourniture des copies légalisées du RCCM et du NIF.

for

Nom complet de la société (Raison sociale)	Adresse géographique	Adresse électronique	Localité (Ville)	Région	Personne contact		Numéro	
					Prénom et nom	Téléphone (Fixe et/ou portable)	Registre du Commerce	NIF

Un candidat ne peut soumissionner que pour trois (3) spécialités au plus et devra en outre avoir une adresse fixe et vérifiable, sous peine de rejet de sa soumission. STUDIO TAMANI procédera à une visite des locaux de tout candidat. Aucun dossier de candidature ne sera ni partiellement ni totalement retourné, quelle que soit l'issue du processus de présélection.

Les dossiers sous plis fermés, avec les mentions « Manifestation d'intérêt 2026 pour STUDIO TAMANI (Préciser la (les) spécialité (s) de votre manifestation » doivent être déposés au plus tard le 31 Mars 2026 à 16 Heures 00 minutes au Siège de STUDIO TAMANI sise Medina Coura MAISON DE LA PRESSE.

La liste des fournisseurs/prestataires présélectionnés sera publiée sur le site web de STUDIO TAMANI <https://www.studiotamani.org> après traitement et validation et aucune lettre de confirmation d'inscription sur la liste des fournisseurs/prestataire ne sera envoyée aux candidats inscrits ou non-inscrits

Bamako, le 05/03/2026



La Représentante Pays

Mariama SAWADOGO